



# Tarnos pour Tous

*engagés pour Vous*

Déclaration concernant la délibération N° 3 – PLUI– Conseil municipal du 22 Juin 2016

M le Maire, cher collègues,

Une fois de plus, vous **renversez la responsabilité** du caractère non abouti du dossier de PLUI.

Nous vous rappelons que votre groupe politique a fait le choix de ne plus participer aux ateliers de travail du PLUI depuis l'automne 2015, période où ont été précisément travaillés le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation. Je rappellerai que :

- 5 ateliers « règlement » se sont déroulés entre octobre et novembre 2015 (absence de représentants du groupe Communistes et Républicains de Tarnos alors que toutes les autres Communes se sont investies dans ce travail). Malgré son absence, la Commune de Tarnos a toujours été destinataire des documents issus de ces séances de travail et des versions intermédiaires des projets. La seule remarque enregistrée à ce jour est le classement du site du château de Castillon à la zone urbaine, qui a été prise en compte dans le PLUI.
- Environ 30 réunions se sont tenues dans les Communes, dans le cadre de présentations aux commissions communales, afin de travailler sur des aspects particuliers du projet de PLUI et de traiter les demandes de particuliers. À ce sujet, il faut préciser que Monsieur le Maire de Tarnos n'a pas souhaité de réunion pour traiter les demandes de ses administrés alors que ceci a été fait dans toutes les autres Communes.

Vous demandez une reprise complète du PLUI « tant sur le fond que sur la forme ». Cette exigence est une forme de mépris pour les élus et les techniciens que se sont investis depuis plus de deux ans dans l'élaboration du PLUI du Seignanx. Je vous rappelle :

- Les 13 réunions de la Commission Aménagement (intercalés entre les ateliers et réunions en Commune évoqués ci-dessus), associant selon les thèmes d'autres commissions :
  - 20 mai 2014 : présentation PLUI et RLPI à la nouvelle commission
  - 17 juin 2014 : étude architecturale
  - 13 octobre 2014 : étude architecturale
  - 6 novembre 2014 : calendrier, PADD
  - 4 décembre 2014 : état initial de l'environnement, PADD
  - 22 janvier 2015 : enjeux environnementaux, potentialités zones d'habitat
  - 26 février 2015 : RLPI, potentialités zones d'activité économiques
  - 26 mars 2015: étude architecturale
  - 9 avril 2015: consommation de l'espace, potentialité zones d'habitat
  - 21 mai 2015: schéma de mobilité, conférence intercommunale des Maires
  - 29 juin 2015: étude architecturale, aire d'accueil à Tarnos
  - 9 juillet 2015: zones à urbaniser d'habitat, information réunions publiques
  - 24 mars 2016 : présentation du RLPI et du PLUI

- La conférence des Maires du 10 juin 2015, lors de laquelle Monsieur le Maire de Tarnos n'a nullement remis en cause les modalités de collaboration proposées entre les Communes et la Communauté de Communes, alors que c'était l'objet principal de cette conférence.
- Les 4 réunions publiques en septembre 2015 à Saint-André-de-Seignanx, Saint-Martin-de-Seignanx, Tarnos, et Ondres.

Malgré votre obstination répétée à ne pas collaborer dans l'intérêt de votre Commune et de notre territoire du Seignanx, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Seignanx vous a tendu la main à plusieurs reprises :

- Report de la délibération d'arrêt du projet de PLUI prévu le 30 mars avec proposition d'une séance de travail le 6 avril 2016 ; séance à laquelle vous n'avez pas daigné venir ;
- Lors de la séance de l'arrêt du projet de PLUI le 20 avril 2016, il vous été proposé de reprendre le chemin de l'élaboration partagée du PLUI ; vous n'avez donné aucune suite ;
- Relance par courrier du 10 mai 2016 pour retravailler sur le sujet pendant l'année de procédure administrative qui vient ; vous avez répondu que la Commune répondrait dans le cadre de la procédure en cours.

Nous sommes heureux, ou plus justement soulagés, de constater, qu'enfin, la délibération que vous nous proposez aujourd'hui expose clairement les attentes tarnosiennes en matière de développement urbain et formalise quelques pistes de réécriture.

La Communauté de communes va donc, enfin, pouvoir les étudier et apporter éventuellement, des modifications qui pourraient convenir à tous.

Mais vous nous permettez de ne pas comprendre pourquoi vous n'êtes pas venu présenter et débattre de ces propositions dans le cadre de la concertation dont je viens de rappeler à quel point elle a été participative et ouverte, cette concertation que vous, et vos amis, avez délibérément boycottée et fait boycotter par vos services.

Parler aujourd'hui de manque de concertation, d'absence d'analyse collective, relève de la plus haute indécence, Monsieur le Maire.

La vérité, vous la connaissez bien, c'est que vous ne voulez surtout pas de concertation avec vos collègues, maires et élus du territoire du Seignanx.

Et s'il en fallait une preuve, la délibération suivante, présentant une demande jugée irrecevable par le Préfet, élaborée en catimini avec des élus de droite de la côte basque, dit assez le peu de cas que vous faites de l'avis de vos administrés, et au-delà, de l'avenir de notre territoire.

Alors nous vous demandons, une fois encore et solennellement, de saisir la main tendue de la Communauté de communes du Seignanx pour retravailler le texte, nous avons presque un an pour trouver des chemins d'entente et aboutir à un PLUI co-construit, partagé par tous pour assurer un développement du Seignanx, global, équilibré, harmonieux et solidaire.

Le Groupe Tarnos Pour TOUS

Marie-Ange DELAVENNE (Conseillère municipale et vice présidente en charge de l'environnement et du développement durable à la Communauté de Communes du Seignanx

Gérard CLAVERIE  
Conseiller municipal